

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
31/07/87

Origine :
DGR
ENSM

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

MM les Directeurs
des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Réf. :

DGR n° 2116/87 - ENSM n° 1158/87

Plan de classement :

2414					
------	--	--	--	--	--

Objet :

MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES SPECIALITES INTRONA, ROFERON ET RETROVIR.

La circulaire ministérielle du 19 juin 1987 précise les modalités de remboursement des spécialités ci-dessus.

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ	DGR	2087/87	ENSM	1146/87
Com.circ	DGR	2093/87	ENSM	1148/87

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

31/07/87

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
(pour attribution)

Origine :
DGR
ENSM

MM les Directeurs
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

MM les Médecins Conseils Régionaux
(pour information)

M le Médecin chef de la REUNION
(pour information)

N/Réf. : DGR N° 2116/87 - ENSM N° 1158/87

Objet : Modalités de prise en charge des spécialités INTRONA, ROFERON et RETROVIR.

L'attention des Caisses Primaires d'Assurance est appelée sur la circulaire ministérielle du 19 juin 1987, jointe en annexe.

Cette circulaire rappelle que les spécialités INTRONA, ROFERON et RETROVIR ne peuvent être financées que par la dotation globale de l'établissement d'hospitalisation public ou privé participant au service public.

Il en est de même dans le cas particulier, où un établissement est amené à délivrer ces spécialités sur prescription d'un médecin appartenant à un autre établissement public ou participant au service public, les dépenses correspondantes étant prises en charge par l'établissement prescripteur.

Docteur Jean MARTY

L'Adjoint au Responsable
de la DGR

Médecin-Conseil national

A. BOUREZ

PS : *Lettre ministérielle du 19 juin 1987*